

CONTRIBUTION CSO PLCP AU DOCUMENT D'ORIENTATION STRATEGIQUE

I- CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le Sénégal est classé parmi les Pays les moins avancés (154eme sur 187 selon le dernier Rapport Mondial du Développement Humain du PNUD/ RMDH 2012), avec un revenu national brut par habitant estimé à US\$770 en 2010. Après un ralentissement de la croissance économique en 2011 (2,1%) contre 4,3% en 2010, il y a une certaine reprise de l'activité économique depuis 2012 (3,7%). Cette tendance se confirme d'année en année avec un taux de croissance plus de 6 % en 2016.

Toutefois, s'agissant de l'incidence de la pauvreté, elle a accusé une baisse peu significative en six ans, passant de 48,3% en 2005 à 46,7% en 2011 (Rapport ESPS II, Juillet 2011). Ce recul de la pauvreté est encore plus faible en milieu rural avec une baisse de moins de 1%, passant de 70 % en 2005 à 69,3% en 2011. La pauvreté demeure ainsi un phénomène essentiellement rural, même si en milieu urbain la vulnérabilité des ménages est assez notoire. Plus que la stagnation, la profondeur et la sévérité de la pauvreté ont augmenté, induisant une aggravation de la situation des plus pauvres.

De plus, l'avènement des crises alimentaire, économique, financière et énergétique avec leurs conséquences drastiques sur les conditions de vie des ménages en termes de perte de revenus, d'emplois et de difficultés d'accès aux services sociaux de base n'a fait qu'exacerber cette situation déjà précaire des populations vulnérables. Ceci a entraîné un basculement d'une frange importante de la population et principalement des ménages dirigés par les femmes dans l'extrême pauvreté et une faible valorisation du potentiel d'initiatives et de capacités productives des agents économiques.

Dans le souci de juguler les pertes dévastatrices de bien-être des populations et de favoriser l'accélération de l'atteinte d'une croissance économique inclusive et durable, le gouvernement avec l'appui de tous les acteurs (administration, société civile, secteur privé, PTF, experts de la diaspora, etc.) a élaboré le **Plan Sénégal Emergent (PSE)** qui constitue le référentiel de la politique économique et sociale à travers les trois (03) axes ci-après :

- Transformation structurelle de l'économie et croissance ;
- Capital humain, protection sociale et développement durable ;
- Gouvernance, institutions, paix et sécurité.

Un **plan d'action prioritaire, articulé sur la période 2014-2018**, opérationnalise le PSE à travers la mise en cohérence des axes stratégiques, objectifs sectoriels et lignes d'action, aux projets et programmes de développement.

Dans ce cadre, la lutte contre la pauvreté et la protection sociale des groupes vulnérables figurent parmi les orientations stratégiques du Gouvernement et les attributions essentielles du Ministère en charge du développement social.

En effet, la politique sectorielle en matière de développement social vise à contribuer à la réduction de la pauvreté, la vulnérabilité et l'exclusion sociale à travers une approche globale intégrée et décentralisée de prise en charge des groupes vulnérables.

II- MISSIONS DU MFFG (voir décret)

III- ORGANISATION ET ORGANIGRAMME (VOIR DECRET ET AUTRES TEXTES REGLEMENTAIRES)

IV- DIAGNOSTIC DU SECTEUR

- Sous-secteur Développement social et lutte contre la pauvreté

Le sous-secteur du développement social, la lutte contre la pauvreté et la Protection Sociale qui constitue une des attributions essentielles du département a comme contraintes : (i) la faiblesse du rythme de croissance économique au cours des six dernières années au Sénégal comparée au niveau d'incidence de la pauvreté ; (ii) la faiblesse et l'insuffisance des filets de sécurité sociale pour corriger les moindres effets distributifs de la croissance économique ; (iii) la faible couverture en matière d'assurance santé (20%) des populations et des mécanismes de protection sociale très restrictifs ; (iv) la recrudescence des risques sociaux (maladies, accidents, perte d'emplois...) ; (v) la fragilisation de la cellule familiale avec ses conséquences sur les groupes vulnérables ; (vi) les difficultés d'accès des groupes vulnérables aux infrastructures et services sociaux de base ; (vii) les difficultés d'accès aux opportunités d'emplois et de revenus à travers des systèmes de financements adaptés et innovants pour la valorisation de leur potentiel d'initiatives et de capacités productives dans une perspective d'autonomisation économique des femmes et des ménages pauvres.

Toutefois, dans les différents domaines ciblés, ledit sous-secteur a enregistré des acquis importants à consolider et renforcer à savoir :

- L'existence de projets et programmes de lutte contre la pauvreté et de protection sociale, d'envergure nationale (PRP/PRODES, PIDES/PADESS, PASNEEG, INPS), intégrant l'accès aux opportunités d'emplois et de revenus, aux infrastructures et services sociaux de base des groupes vulnérables, le renforcement de leurs capacités techniques, managériales et organisationnelles ;
- La capitalisation et la modélisation d'un système de ciblage, de suivi évaluation et d'information sur la pauvreté et la protection sociale des groupes vulnérables ;
- La capitalisation et la modélisation d'une Stratégie Accélérée de Développement des Compétences (SADEC) ;
- L'existence d'un dispositif institutionnel (plateformes techniques opérationnelles des services déconcentrés de l'Etat) et communautaire (Acteurs porteurs de Dynamiques Communautaires) ;
- La création et la fonctionnalité de Centres intégrés de développement Economique et Social (CIDES) pour accompagner les femmes et les jeunes dans la réalisation de leur rôles et responsabilités dans le développement économique local et lutter ainsi contre les fragmentations de l'offre de services d'appui à l'entrepreneuriat selon une approche territoriale ;
- La réalisation d'un modèle de prévision à long terme dénommé TRESHOLD (Model T21), de l'Etude prospective Sénégal 2035, d'un modèle d'évaluation ex ante basé sur la méthode Coûts/Avantages et d'autres études stratégiques sur les dynamiques de la pauvreté et évolution des structures familiales ainsi que la transmission inter générationnelle de la pauvreté.

Par ailleurs, le sous-secteur présente des atouts et opportunités assez significatifs qui méritent d'être valorisés pour un passage à l'échelle dans une perspective de développement humain durable et prenant en compte l'équité et l'égalité de genre, à savoir :

- Un environnement favorable marqué essentiellement par une volonté politique affirmée des plus hautes autorités de l'Etat, à laquelle adhèrent les partenaires techniques et financiers, qui met l'accent sur l'articulation entre la croissance économique et l'inclusion sociale ;
- L'existence du PSE, cadre de référence stratégique unique en matière de développement économique et social et basé sur une vision à long terme ;
- L'existence de mécanismes innovants de protection sociale (SNPS/INPS, PNBSF, PCMU, RNU, Carte d'égalité des chances, Plan Stratégique Multisectoriel de la Nutrition – PSMNS, SNEEG, PUDC, Programme d'appui à l'Emergence des familles productives, etc.)

V- ENJEUX ET DEFIS DU SECTEUR

Au regard des contraintes identifiées ci-dessus et de la vision du PSE, le Ministère devra faire face aux enjeux et défis ci-après :

- ❖ **La préservation des valeurs familiales nationales et la valorisation du potentiel productif des familles aptes à leur permettre d'assurer pleinement leur rôle de création de richesses et de redistribution des revenus dans le processus de développement économique et social ;**
- ❖ **L'autonomisation des femmes et des jeunes filles** par une politique plus hardie de renforcement de leurs capacités techniques, managériales ainsi que de leur accès aux actifs économiques, aux moyens de productions et l'affirmation de leur leadership dans les instances de prise de décision et la chaîne des valeurs dans les filières productives;
- ❖ **La poursuite des efforts déjà entrepris pour l'amélioration de l'environnement de la politique de création d'opportunités et d'emplois pour les femmes et jeunes filles afin de leur permettre d'assurer pleinement leur rôle dans la création de richesse, la croissance économique inclusive et la productivité dans les filières à haute valeur ajoutée ;**
- ❖ **L'accélération du processus d'atteinte des ODD et du développement économique et social dans le cadre de la lutte contre la pauvreté et l'Initiative Nationale de Protection Sociale des Groupes Vulnérables à travers :**
 - L'accès aux opportunités d'emplois et de revenus ;
 - L'accès aux services sociaux de base ;
 - Le transfert de filets sociaux de sécurité aux ménages pauvres ;
 - L'amélioration du dispositif de ciblage, de suivi-évaluation et d'information des groupes vulnérables sur la pauvreté et la protection sociale.
- ❖ **Le renforcement des capacités de gestion, d'organisation, de planification et de coordination** des structures du Ministère ainsi que de leurs moyens d'intervention.

VI- VISION ET OBJECTIFS STRATEGIQUES SECTORIELS

6.1 Vision :

6.2 Objectifs Stratégiques

- Objectif stratégique 1 : Renforcer le développement social pour la promotion du capital humain ;
- Objectif stratégique 2 : Améliorer l'autonomie économique des femmes à travers l'accès durable aux services financiers ou non financiers ;
- Objectif stratégique 3 : Renforcer la gouvernance institutionnelle du MFFG.

VII- Plan d'action prioritaire du ministère

PROGRAMME : DEVELOPPEMENT SOCIAL LUTTE CONTRE LA PAUVRETE

Objectifs	Résultats attendus	Lignes d'actions	Chronogramme				Structures Responsables
			T1	T2	T3	T4	
Renforcer le développement social pour la promotion du capital humain prenant en compte l'équité et l'égalité du Genre	L'accès des groupes vulnérables aux systèmes de protection sociale est amélioré et intègre la dimension genre	Améliorer l'accès des groupes vulnérables aux infrastructures et services sociaux de base dans les domaines de la santé, de l'éducation et de l'assainissement;					CSO-PLCP
		Renforcer les capacités des GV à saisir les opportunités économiques dans les zones d'intervention					CSO-PLCP
		Augmenter le pourcentage des populations démunies ayant accès à un système adéquat de protection sociale (filets sociaux de sécurité : bourses familiales, bons d'achat alimentaires, transferts monétaires)					CSO-PLCP
	Un Programme de transferts monétaire est mis en œuvre	Mettre en place un programme de transferts monétaires au profit des groupes vulnérables					CSO-PLCP
	L'accès des groupes vulnérables aux actifs économiques est amélioré	Améliorer l'accès des groupes vulnérables aux actifs économiques					CSO-PLCP
	Le dispositif de ciblage, de suivi évaluation et d'information sur la pauvreté est renforcé et rendu fonctionnel	Disposer d'un système d'informations global et intégré sur la pauvreté et la vulnérabilité et le rendre fonctionnel au niveau national et déconcentré;					CSO-PLCP
		Disposer d'une base de données fiable sur les cibles permettant une prise de décisions et la formulation de stratégies pertinentes.					CSO-PLCP
Améliorer l'autonomie économique des femmes et des jeunes à	des mécanismes de financement des projets des femmes et des jeunes filles sont développés et	Mettre en place un mécanisme de financement des MP et des MPE des femmes des jeunes ;					CSO-PLCP

travers l'accès durable aux services financiers ou non financiers adaptés et innovants	mis en œuvre en partenariat avec les SFD						
	un système d'information, de gestion et de suivi évaluation des porteurs de projets est assuré	Mettre en place un système d'information, de suivi et d'évaluation des MPE financées au profit des femmes et des jeunes					CSO-PLCP
	Les capacités des femmes et des jeunes filles bénéficiaires de lignes de crédit ou de financement sont renforcées	Renforcer les capacités des femmes et des jeunes filles bénéficiaires de lignes de crédit ou de financement					CSO-PLCP